

Ce jour d'aujourd'hui est le vingt et un^e jour de ce présent
mil sept cent dix sept apres les fiancailles et les publica-
tions de trois bans de mariage faites au presbytere
de nos messes parrochiales tant en l'Eglise de ceans
que celle de grosroueres par trois jours de dimanche
entre Louis Fontidi homme veuf domestique de cette
paroisse de milllemont et de marie colentin de la paroisse
de grosroueres veuf de gabriel pelipas sans quil se soit
trouvé aucune opposition ny empeschement, les bans
controllés a monfort le dix sept^e du present mois de
blondel, et soussigné presbytere de grosroueres, a la
sance de monsieur le curé de milllemont ay fait la
celebration dudit mariage en Reueant d'iceux parties
leur mutuel consentement et promesse par paroles
de present selon la forme prescrite et accoustumée



Et présence de Jean Fontaine
Jean Colas Claude
qui ont déclaré ne savoir
genty.

Louis Antoin Jacques
Colbertin René genty
Signet a l'adresse dudit

L'an 1706 le 29^e jour du mois de Juillet et née une

an 1710 le 21^{me} Juin est decedee Marie
Colletine femme de Louis Fontier Berger de cette
paroisse apres s'estre confessée a moy curé Autry
et avoir receu le sacrement de l'Eucharistie en nos
propres mains et a elle inhumee dans le cimetiere de
ceans ou nous l'avons portee le 22^{me} d'uy mort
ans avec les ceremonies prescrites et accoustumees
assisté par ses freres de la charité d'Argues, Joseph
Vidard & Michel Geny et plus d'autres parents amice
Babouin qui ont assisté a son inhumation

+ 76

L'an Mil sept cent vingt quatre le
septième jour D'octobre a esté inhumé
par moy ^{curé} ~~curé~~ ^{curé} sousigné dans le
Cimetière de cette paroisse le corps
Louis Cussier decedé le jour précédent
à l'age de soixante dix ans a l'inhumation
duquel on assine Louis & Charles Cussier
ses fils de la paroisse de Tremblay en Sulpice
Cellotier & Pierre Geriffan ses gendres
qui ont déclaré ne scavoir signer de ce
Interpeller Le Maire

Le lundy douzieme Juillet mil six cent soixante
dixsept apres les fiancailles et publications de trois
bans en cette Eglise et dans celle de Montfort
sans opposition ven le certificat de me. N. D.
Goussamille Curé dud. Montfort et avec les
Cereemonies a ce requises par moy Curé de
Mellembert sougne ont este mariez et espouzez
Louis fils de defunct Jean Contier et de Marie
fontaine de cette parrouisse et Marie fille de defun
Vincent Texier et de Louise feret ses pere et mere
lad. Marie Texier demourant de la parrouisse de
Montfort par accord mariage Jean Contier
frere dud. Espoux de la parrouisse d'adonville et
Jean gautier Robert Texier oncle de ladite
esposée et Pierre Godefroy qui ont declare ne
pouvoir Syner Jean Ed. Godefroy qui a signé
avec moy ce jour

J. Godefr.)
Boury aut.

Mil six cent

Le 27^{me} jour du mois de mai est décédée
Marie Lissier femme de Louis Lissier Berger de cette paroisse
âgée de cinquante ans en environ après avoir été souffrante
et avoir reçu le s^t sacrement de l'Eucharistie de N. S. J. C. et
le sacrement de l'extrême onction et d'elle inhumée dans
le cimetière de ce lieu au nom d'Alexandre Rubtome curé
duquel lieu l'auteur postée avec les cérémonies prescrites et
accoutumées le 27^{me} jour du mois en présence de Louis Lissier
son mary Joseph Gledere Louis Touchard et plusieurs autres
qui ont assisté à la sépulture et ont signé Gledere et Touchard
signé avec nous.